

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2022

L'an deux mil vingt-deux, le treize avril, à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal de la ville de Meulan-en-Yvelines s'est réuni à l'Hôtel de Ville sur la convocation de Madame le Maire le sept avril deux mil vingt-deux et sous sa présidence.

ORDRE DU JOUR :

- Désignation du secrétaire de séance,
- Installation de nouveaux Conseillers municipaux,
- Approbation du procès-verbal de la séance du 9 février 2022,
- Communications,
- Compte rendu des décisions prises par le Maire, conformément à l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales :
 - o DEC2022_05 : Renouvellement d'une concession funéraire dans le cimetière communal (FOUILLEUL/BOUCHÉ),
 - o DEC2022_06 : Renouvellement d'une concession funéraire (MADEC),
 - o DEC2022_07 : Renouvellement d'une concession funéraire (GEBERT/ABDELAZIZ),
 - o DEC2022_08 : Renouvellement d'une concession funéraire (JAZAT/BUNOUT),
 - o DEC2022_09 : Demande de subvention FIPD 2022 - Sécurisation des établissements scolaires,
 - o DEC2022_10 : Emprunt de 100 000 euros sur 10 ans – Crédit Agricole,
 - o DEC2022_11 : Régie de recettes « centrale »,
 - o DEC2022_12 : Achat d'une concession funéraire (HERBAS-YUSTA),
 - o DEC2022_13 : Renouvellement d'une concession funéraire (BLASCO-MENDES DE LEON),
 - o DEC2022_14 : Achat d'une concession funéraire (ERAMBERT-DEMOSTHENE),
 - o DEC2022_15 : Renouvellement d'une concession funéraire (MAURICE),
 - o DEC2022_16 : Demande de subvention DSIL ACV 2022 - aménagement des berges de Seine – 2^{ème} phase,
 - o DEC2022_17 : Création de la sous-régie « Bibliothèque »,
 - o DEC2022_18 : Acquisition et installation de matériels de restauration,
 - o DEC2022_19 : Convention avec Valérie Fanchini dans le cadre de « Présence d'artistes »,
 - o DEC2022_20 : Création de la sous-régie « Jeunesse »,
 - o DEC2022_21 : Suppression de la régie « Bibliothèque »,
 - o DEC2022_22 : Réfection partielle du mur de clôture du cimetière communal,
 - o DEC2022_23 : Réfection du mur de soutènement situé 68 rue de Tessancourt,
 - o DEC2022_24 : Demande de subvention au Conseil départemental des Yvelines - Contrat Proximité Yvelines + 2020/2022,
 - o DEC2022_25 : Achat d'une cavurne dans le cimetière communal (STEVENEL),

- o DEC2022_26 : Prestations de sécurité privée pour les évènements festifs de la commune,
- o DEC2022_27 : Convention avec Thaddée dans le cadre de « Présence d'artistes »,
- o DEC2022_28 : Renouvellement de concession funéraire (KOWALSKI),
- o DEC2022_29 : Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP),

- Délibérations :

DEL2022_13 : Démission de deux membres de la commission Culture-Sport – désignation de deux nouveaux membres en lieu et place de Anne-Claire KNYSZ-CESSOU et Francis LEGOUINI-HENRY,

DEL2022_14 : Démission de deux membres de la commission de contrôle des listes électorales – désignation de deux nouveaux membres en lieu et place de Anne-Claire KNYSZ-CESSOU et Céline RAMPERSAN,

DEL2022_15 : Démission d'un membre de la commission d'appel d'offres - élection d'un nouveau membre en lieu et place de Gwenaëlle GUILLO,

DEL2022_16 : Démission d'un membre de la commission Petite enfance, Enfance, Jeunesse et Seniors - désignation d'un nouveau membre en lieu et place de Gwenaëlle GUILLO,

DEL2022_17 : Démission d'un membre de la commission Cadre de vie et développement durable - désignation d'un nouveau membre en lieu et place de Céline RAMPERSAN,

DEL2022_18 : Démission du délégué suppléant de l'ALDS – désignation d'un nouveau délégué suppléant en lieu et place de Anne-Claire KNYSZ-CESSOU,

DEL2022_19 : Démission de deux membres du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) - désignation de deux nouveaux membres en lieu et place de Anne-Claire KNYSZ-CESSOU et Céline RAMPERSAN,

DEL2022_20 : Fermeture du Service d'Accueil Familial,

DEL2022_21 : Convention OPAH-RU CU/VILLE/ANAH,

DEL2022_22 : Rapport annuel sur l'utilisation du Fonds de Solidarité des communes de la Région d'Ile-de-France (FSRIF) 2021,

DEL2022_23 : Modification du règlement de la régie de recettes centrale,

DEL2022_24 : Avis sur l'arrêt du projet Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi),

DEL2022_25 : Transfert du terrain d'assiette du Collège Henri IV au bénéfice du Département des Yvelines.

- Questions diverses (sous réserve de dépôt).

État de présence des 29 Conseillers municipaux (P = présent(e) / A = absent(e) / E = excusé(e) pouvoir à)

Préfixe	Prénom NOM	P	A	E	Pouvoirs à	Commentaires
Mme	Cécile ZAMMIT-POPESCU	X				
M.	Ergin MEMISOGLU	X				
Mme	Véronique KERSTEN	X				
M.	Christophe DEMESSINE	X				
Mme	Stéphanie PRIGENT	X				
M.	Patrick DACNENBERGHEN	X				
M.	Jean-Claude BROSSARD	X				
Mme	Marie-Odile BILLET	X				
M.	Brahim MEKERRI			X	Gilles DAENEN	
M.	Denis GASCHET			X	Dominique MESLET	Arrivé à 20h58
Mme	Dominique MESLET	X				
M.	Gilles DAENEN	X				
Mme	Christine NUNES-MANSO	X				
M.	Jonathan DROY	X				
Mme	Myriam EL BAI			X	Jean-Pierre GRILLET	
M.	Gwenaël PERONNET	X				
Mme	Patricia ALBONETTI	X				
M.	Rabah DRISSI			X	Patricia ALBONETTI	
Mme	Myriam MALEVRE	X				
M.	Jean-Pierre GRILLET	X				
Mme	Florence QUILLET			X	Gwenaël PERONNET	
M.	Bruno DESESQUELLE	X				
M.	Stéphane GAUTHIER	X				
Mme	Hélène Marie PICKEN	X				
Mme	Pauline WALTREGNY	X				
Mme	Christine Reine DEROUET	X				
M.	Lionel RABAUD	X				
M.	Thibault TOURNIER			X	Peggy BARBEROT	
Mme	Peggy BARBEROT	X				

Conseillers municipaux : 29 (quorum = 15) présents : 24 votants : 29

Madame le Maire procède à l'appel des Conseillers municipaux, constate que le quorum est atteint et ouvre la séance.

Jonathan DROY est désigné en qualité de secrétaire.

Madame le Maire procède à l'installation de Bruno DESESQUELLE, Pauline WALTREGNY, Christine Reine DEROUET et Lionel RABAUD et leur souhaite la bienvenue.

Madame le Maire soumet le procès-verbal du 09 février 2022 au vote. Il est adopté par 29 voix pour.

Compte rendu des décisions prises par le Maire, conformément à l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales (Stéphanie PRIGENT)

- DEC2022_05 : Renouvellement d'une concession funéraire dans le cimetière communal (FOUILLEUL/BOUCHÉ),
- DEC2022_06 : Renouvellement d'une concession funéraire (MADEC),
- DEC2022_07 : Renouvellement d'une concession funéraire (GESBERT/ABDELAZIZ),
- DEC2022_08 : Renouvellement d'une concession funéraire (JAZAT/BUNOUT),
- DEC2022_09 : Demande de subvention FIPD 2022 - Sécurisation des établissements scolaires,
- DEC2022_10 : Emprunt de 100 000 euros sur 10 ans – Crédit Agricole,
- DEC2022_11 : Régie de recettes « centrale »,
- DEC2022_12 : Achat d'une concession funéraire (HERBAS-YUSTA),
- DEC2022_13 : Renouvellement d'une concession funéraire (BLASCO-MENDES DE LEON),
- DEC2022_14 : Achat d'une concession funéraire (ERAMBERT-DEMOSTHENE),
- DEC2022_15 : Renouvellement d'une concession funéraire (MAURICE),
- DEC2022_16 : Demande de subvention DSIL ACV 2022 - aménagement des berges de Seine – 2^{ème} phase,
- DEC2022_17 : Création de la sous-régie « Bibliothèque »,
- DEC2022_18 : Acquisition et installation de matériels de restauration,
- DEC2022_19 : Convention avec Valérie Fanchini dans le cadre de « Présence d'artistes »,
- DEC2022_20 : Création de la sous-régie « Jeunesse »,
- DEC2022_21 : Suppression de la régie « Bibliothèque »,
- DEC2022_22 : Réfection partielle du mur de clôture du cimetière communal,
- DEC2022_23 : Réfection du mur de soutènement situé 68 rue de Tessancourt,
- DEC2022_24 : Demande de subvention au Conseil départemental des Yvelines - Contrat Proximité Yvelines + 2020/2022,
- DEC2022_25 : Achat d'une cavurne dans le cimetière communal (STEVENEL),
- DEC2022_26 : Prestations de sécurité privée pour les événements festifs de la commune,
- DEC2022_27 : Convention avec Thaddée dans le cadre de « Présence d'artistes »,
- DEC2022_28 : Renouvellement de concession funéraire (KOWALSKI),
- DEC2022_29 : Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP).

Délibérations

DEL2022_13 : DEMISSION DE DEUX MEMBRES DE LA COMMISSION CULTURE-SPORT – DESIGNATION D'UN NOUVEAU MEMBRE EN LIEU ET PLACE DE ANNE-CLAIRE KNYSZ-CESSOU ET FRANCIS LEGOUINI-HENRY

Le Bureau municipal ayant émis un avis favorable,
Cécile ZAMMIT-POPESCU ayant présenté ce rapport à l'assemblée,
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré par 29 voix pour :

- **DESIGNE**, en qualité de membres de la Commission Culture-Sport :
 - Bruno DESEQUELLE pour représenter le groupe « Agir pour Meulan-en-Yvelines »,
 - Lionel RABAUD pour représenter le groupe « Unis pour notre ville ».

DEL2022_14 : DEMISSION DE DEUX MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ELECTORALES – DESIGNATION DE DEUX NOUVEAUX MEMBRES EN LIEU ET PLACE DE ANNE-CLAIRE KNYSZ-CESSOU ET CELINE RAMPERSAN

Le Bureau municipal ayant émis un avis favorable,
Cécile ZAMMIT-POPESCU ayant présenté ce rapport à l'assemblée,
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré par 29 voix pour :

- **DESIGNE**, en qualité de membres de la Commission de Contrôle des listes électorales :
 - Florence QUILLET pour représenter le groupe « Agir pour Meulan-en-Yvelines »,
 - Christine Reine DEROUET pour représenter le groupe « Unis pour notre ville ».

DEL2022_15 : DEMISSION D'UN MEMBRE DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES – ELECTION D'UN NOUVEAU MEMBRE EN LIEU ET PLACE DE GWENAELE GUILLO

Le Bureau municipal ayant émis un avis favorable,
Cécile ZAMMIT-POPESCU ayant présenté ce rapport à l'assemblée,
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré par 7 voix pour et 22 abstentions (Cécile ZAMMIT-POPESCU, Ergin MEMISOGLU, Véronique KERSTEN, Christophe DEMESSINE, Stéphanie PRIGENT, Patrick DACNENBERGHEN, Jean-Claude BROSSARD; Marie-Odile BILLET, Brahim MEKERRI, Denis GASCHET, Dominique MESLET, Gilles DAENEN, Christine NUNES-MANSO, Jonathan DROY, Myriam EL BAÏ, Gwenaël PERRONNET, Patricia ALBONETTI, Rabah DRISSI, Myriam MALEVRE, Jean-Pierre GRILLET, Florence QUILLET, Bruno DESESQUELLE) :

- **ELIT** Christine Reine DEROUET en qualité de membre suppléant de la Commission d'Appel d'Offre.

DEL2022_16 : DEMISSION D'UN MEMBRE DE LA COMMISSION PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE ET SENIORS – DESIGNATION D'UN NOUVEAU MEMBRE EN LIEU ET PLACE DE GWENAELE GUILLO

Le Bureau municipal ayant émis un avis favorable,
Cécile ZAMMIT-POPESCU ayant présenté ce rapport à l'assemblée,
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré par 7 voix pour et 22 abstentions (Cécile ZAMMIT-POPESCU, Ergin MEMISOGLU, Véronique KERSTEN, Christophe DEMESSINE, Stéphanie PRIGENT, Patrick DACNENBERGHEN, Jean-Claude BROSSARD; Marie-Odile BILLET, Brahim MEKERRI, Denis GASCHET, Dominique MESLET, Gilles DAENEN, Christine NUNES-MANSO, Jonathan DROY, Myriam EL BAÏ, Gwenaël PERRONNET, Patricia ALBONETTI, Rabah DRISSI, Myriam MALEVRE, Jean-Pierre GRILLET, Florence QUILLET, Bruno DESESQUELLE) :

- **DESIGNE** Pauline WALTREGNY en qualité de membre de la Commission Enfance, Petite enfance, Jeunesse et Seniors.

DEL2022_17 : DEMISSION D'UN MEMBRE DE LA COMMISSION CADRE DE VIE ET DEVELOPPEMENT DURABLE – DESIGNATION D'UN NOUVEAU MEMBRE EN LIEU ET PLACE DE CELINE RAMPERSAN

Le Bureau municipal ayant émis un avis favorable,
Cécile ZAMMIT-POPESCU ayant présenté ce rapport à l'assemblée,
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré par 7 voix pour et 22 abstentions (Cécile ZAMMIT-POPESCU, Ergin MEMISOGLU, Véronique KERSTEN, Christophe DEMESSINE, Stéphanie PRIGENT, Patrick DACNENBERGHEN, Jean-Claude BROSSARD; Marie-Odile BILLET, Brahim MEKERRI, Denis GASCHET, Dominique MESLET, Gilles DAENEN, Christine NUNES-MANSO, Jonathan DROY, Myriam EL BAÏ, Gwenaël PERRONNET, Patricia ALBONETTI, Rabah DRISSI, Myriam MALEVRE, Jean-Pierre GRILLET, Florence QUILLET, Bruno DESESQUELLE) :

- **DESIGNE** Lionel RABAUD en qualité de membre de la Commission Cadre de vie et développement durable.

DEL2022_18 : DEMISSION DU DELEGUE SUPPLEANT DE L'ALDS – DESIGNATION D'UN NOUVEAU DELEGUE SUPPLEANT EN LIEU ET PLACE DE ANNE-CLAIRE KNYSZ-CESSOU

Le Bureau municipal ayant été consulté,
Cécile ZAMMIT-POPESCU ayant présenté ce rapport à l'assemblée,
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré par 25 voix pour et 4 abstentions (Stéphane GAUTHIER, Hélène Marie PICKEN, Pauline WALTREGNY, Christine Reine DEROUET) :

- **DESIGNE** Patrick DACNENBERGHEN en qualité de délégué suppléant de l'Association Locale de Développement Sanitaire.

DEL2022_19 : DEMISSION DE DEUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) - DESIGNATION DE DEUX NOUVEAUX MEMBRES EN LIEU ET PLACE DE ANNE-CLAIRE KNYSZ-CESSOU ET CELINE RAMPERSAN

Le Bureau municipal ayant été consulté,
Cécile ZAMMIT-POPESCU ayant présenté ce rapport à l'assemblée,
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré par 29 voix pour :

- **DESIGNE**, en qualité de membres du Conseil d'administration du CCAS :
 - Patricia ALBONETTI pour représenter le groupe « Agir pour Meulan-en-Yvelines »,
 - Pauline WALTREGNY pour représenter le groupe « Unis pour notre ville ».

DEL2022_20 : FERMETURE DU SERVICE D'ACCUEIL FAMILIAL

Le Bureau municipal ayant émis un avis favorable,
Le Comité technique ayant été consulté,
Patrick DACNENBERGHEN ayant présenté ce rapport à l'assemblée,
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré par 24 voix pour et 5 contre (Stéphane GAUTHIER, Hélène Marie PICKEN, Pauline WALTREGNY, Christine Reine DEROUET, Lionel RABAUD) :

- **DECIDE** de la fermeture du service d'accueil familial à compter du 1^{er} septembre 2022 ;
- **DECIDE** de la suppression au 31 octobre 2022 des 15 postes d'assistantes maternelles, employées en contrat à durée indéterminée, à l'issue de toutes les démarches administratives relatives à la mise en œuvre des procédures de licenciement ou, le cas échéant, de reclassement ;
- **AUTORISE** le Maire à signer tout acte afférent à cette procédure.

Denis GASCHET rejoint l'assemblée, il est 20h58.

DEL2022_21 : CONVENTION OPAH-RU CU/VILLE/ANAH

Le Bureau municipal ayant émis un avis favorable,
Stéphanie PRIGENT ayant présenté ce rapport à l'assemblée,
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré par 29 voix pour :

- **APPROUVE** la mise en place d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat- renouvellement urbain sur le centre-ville de la commune de Meulan-en-Yvelines et le projet de convention en annexe ;
- **AUTORISE** le Maire à signer la convention d'opération entre l'Etat, l'Anah, la Communauté urbaine et la commune de Meulan-en-Yvelines ;

- **AUTORISE** le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

DEL2022_22 : RAPPORT ANNUEL SUR L'UTILISATION DU FONDS DE SOLIDARITE DES COMMUNES DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE (FSRIF) 2021

Le Bureau municipal ayant émis un avis favorable,
Christophe DEMESSINE ayant présenté ce rapport à l'assemblée,
Le Conseil municipal **PREND ACTE** du rapport sur l'utilisation du Fonds de Solidarité de la Région Ile-de-France (FSRIF) comme suit :

Structures ou Actions	Répartition du fonds
Participation au financement des équipements à destination des écoles (travaux dans les écoles, mobilier, matériels numériques...)	79 882,00 €
Promotion des activités sportives et culturelles (lecture publique, animations sportives, spectacles culturels, expositions, soutiens aux associations, mise à disposition de salles et de matériels, création de structures de loisirs...)	159 166,00 €
Financement lié à l'amélioration du cadre de vie	130 253,00 €
TOTAL	369 301,00 €

DEL2022_23 : MODIFICATION DU REGLEMENT DE LA REGIE DE RECETTES CENTRALE DE MEULAN-EN-YVELINES

Le Bureau municipal ayant émis un avis favorable,
Christophe DEMESSINE ayant présenté ce rapport à l'assemblée,
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré par 24 voix pour et 5 abstentions (Stéphane GAUTHIER, Hélène Marie PICKEN, Pauline WALTREGNY, Christine Reine DEROUET, Lionel RABAUD) :

- **APPROUVE** le règlement de la régie centrale de recettes modifié au 1^{er} septembre 2022, tel qu'il a été proposé en annexe.

DEL2022-24 : AVIS SUR L'ARRÊT DU PROJET DE REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE INTERCOMMUNAL

Le Bureau municipal ayant émis un avis favorable,
Ergin MEMISOGLU ayant présenté ce rapport à l'assemblée,
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré par 22 voix pour, 5 abstentions (Stéphane GAUTHIER, Hélène Marie PICKEN, Pauline WALTREGNY, Christine Reine DEROUET, Lionel RABAUD) et 2 contre (Thibaud TOURNIER, Peggy BARBEROT) :

- **APPROUVE** le projet de règlement local de publicité intercommunal arrêté par le Conseil communautaire du 17 mars 2022.

DEL2022_25 : TRANSFERT DU TERRAIN D'ASSIETTE DU COLLÈGE HENRI IV AU BÉNÉFICE DU DÉPARTEMENT DES YVELINES

Le Bureau municipal ayant émis un avis favorable,
Ergin MEMISOGLU ayant présenté ce rapport à l'assemblée,
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré par 29 voix pour :

- **APPROUVE** le transfert de l'intégralité du terrain d'assiette du parking du collège Henri IV, édifié sur le domaine public d'une surface de 2 236 m², et du parking du collège au bénéfice du Département des Yvelines, à titre gratuit,
- **AUTORISE** le Maire à signer l'acte de cession et tous les documents afférents à cette affaire.

Questions orales

Question posée par Stéphane GAUTHIER

« Comme le montre les résultats du « baromètre des villes cyclables 2021 » basé sur les avis des cyclistes, il est très difficile de se déplacer à vélo dans notre ville. Les manques de pistes cyclables et de stationnements adaptés aux vélos sont un frein à ce mode de circulation. A l'instar de plusieurs villes voisines, qui, avec l'aide des usagers, se sont lancées dans des projets plus ou moins ambitieux, soit directement soit avec l'appui des collectivités locales, comptez-vous combler le retard pris par Meulan dans ce domaine ? »

Madame le Maire répond que la topographie de la commune, mais aussi son urbanisation ancienne, ne se prêtent pas forcément à la pratique du vélo et rendent très compliqué tout projet d'aménagement. Elle rappelle que la piste cyclable de la route de Pontoise, la seule existante depuis de nombreuses années, n'est malheureusement pas empruntée, et pour cause. Toutefois, au regard du développement de la pratique cyclable et du vélo électrique, elle indique que la Ville s'est engagée dans une réflexion avec ses partenaires, Communauté urbaine et Département, compétents sur le domaine routier, afin de proposer la création de pistes mais aussi du jalonnement. En ce qui concerne la CU, elle informe que seules 7 opérations ont eu lieu dans la précédente mandature à l'échelle des 73 communes, que le schéma directeur cyclable de GPS&O n'a été adopté qu'en 2019 et la programmation des investissements pour le mandat en 2021. Elle précise que celle-ci est orientée sur 3 priorités : les berges de Seine, la desserte des collèges et lycées, le stationnement. Elle ajoute que les études de préféabilité ont eu lieu à l'été 2021, les communes ont été rencontrées à partir de l'automne et la finalisation des études s'effectue en ce moment-même. Elle signale que des aménagements importants sont prévus à Meulan, ils concernent la desserte du collège Henri IV et du collège de la Montcient, les liaisons avec les communes voisines (Hardricourt, Gaillon, Tessancourt, Evéquemont et Vaux), l'implantation de stationnements vélos. Elle précise qu'un retour sera fait auprès des Conseillers municipaux pour leur présenter ces aménagements et le calendrier. En ce qui concerne le Département, elle indique que des travaux devraient débuter prochainement, à la demande de la commune, sur l'avenue des Aulnes. Elle conclut sur la principale difficulté rencontrée avec ces aménagements cyclables, outre la question des emprises foncières et des propriétés : le maintien de la continuité du parcours et le double sens de circulation, sans rupture, pouvant entraîner la suppression de places de parking.

Groupe Retrouver Meulan

Questions posées par Peggy BARBEROT :

« Serait-il possible d'organiser une réunion publique sur la sécurité en partenariat avec la police municipale ? »

En matière de sécurité, Madame le Maire rappelle que l'on vise avant tout l'efficacité et qu'un certain nombre d'outils ont été mis en place dès 2014, tant sur le volet préventif que sur le volet répressif, afin de lutter contre les phénomènes de délinquance : un CLSPD, un doublement des effectifs du service de police municipale, le déploiement de la vidéosurveillance avec un CSU communal, l'adhésion à Voisins vigilants et solidaires ; en 2019, l'équipement des agents en armement légal ; en 2020, l'arrivée des éducateurs de quartiers de l'IFEP ; en 2022, la procédure de rappel à l'ordre et le Conseil pour les Droits et Devoirs des Familles.

Elle y ajoute les nombreux aménagements de voirie visant à renforcer la sécurité routière (ralentisseurs, chicanes, radars pédagogiques, éclairage différencié des traversées piétonnes, feux tricolores pour piétons, barriérage de trottoirs...). Elle indique que tout au long de ces années, un partenariat fort a été construit avec la police nationale, mais aussi avec le Parquet, les bailleurs, les établissements scolaires, afin de partager l'information et de mettre en place des actions ; de nombreuses opérations ont ainsi été menées regroupant plusieurs services. Elle précise par ailleurs que les habitants font régulièrement remonter toutes les difficultés rencontrées en mairie ou au poste de police municipale et les agents se déplacent à leur domicile quand ils signalent un incident, même a posteriori, qu'ainsi les problématiques d'insécurité sur la commune sont parfaitement connues des différents acteurs et les outils pour y répondre sont déployés, l'information est régulière auprès des habitants à travers le magazine, le site internet ou la page Facebook. Elle répond en conclusion qu'une réunion publique à son intérêt quand il s'agit de partager une information ou de proposer des solutions mais dans ce cas précis, elle est inappropriée pour toutes les raisons exprimées à l'instant et parce que c'est l'efficacité qui est visée.

Le Conseil municipal prenant fin à 21h40, Madame le Maire lève la séance.

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,
Meulan-en-Yvelines, le 14 avril 2022,

Le Maire,
Président de la Communauté Urbaine GPS&O,
Conseiller départemental des Yvelines,



Cécile ZAMMIT-POPESCU